

Conduire sans permis

Par Rida

Bonjour,

Je suis arrivé en france en 2013 et je suis sans papiers .

En 2016 je me suis marié avec une française et juste après mon mariage en 2017 j'ai eu un QTF qui c'est expiré l'année dernier.

Je viens de prendre un rdv a la prefecture de versaille pour fin mai mais entre temps j'ai recu une convocation au commisariat de police pour une conduite sans permis (sachant que j'ai un permis tunisien) j'ai peur de se présenter au commisariat xar je risque d'etre mis en centre de rétention ou bien avoir de nouveau un QTF quelqu'un peut m'aider svp et me dire comment je dois procéder?

Merci d'avance.